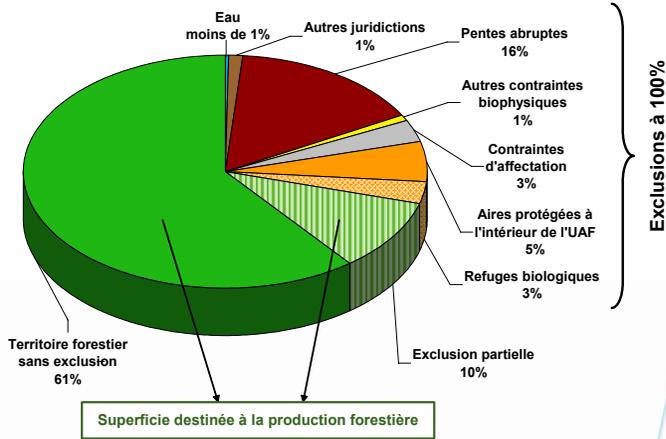




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

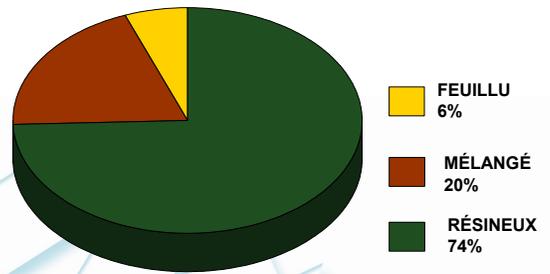
Portrait global

Superficie<sup>1</sup> : 88 542 hectares

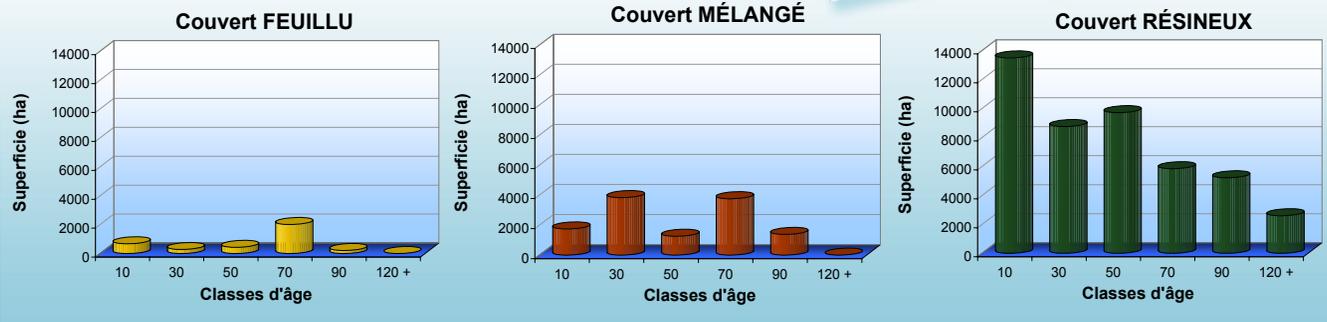


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert  
Superficie<sup>2</sup> : 61 112 hectares



Types de couvert et classes d'âge



<sup>1</sup> superficie brute sans réduction    <sup>2</sup> superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m <sup>3</sup> /an)									
	Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM <sup>1</sup>	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables <sup>2</sup>	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	72 300	2 000	0	100	7 800	5 100	1 800	600	0	89 700
B Forestier en chef 2008-2013	62 400	1 400	0	100	6 100	10 500	2 800	1 500	0	84 800
Variation (B-A)	-9 900	-600	0	0	-1 700	5 400	1 000	900	0	-4 900
Variation (%)	-14%	-30%	-	0%	-22%	106%	56%	150%	-	-5%
C Forêt Québec 2008-2013	62 700	1 400	0	100	6 100	10 500	2 800	1 500	0	85 100
Variation (B-C)	-300	0	0	0	0	0	0	0	0	-300
Variation (%)	-0,5%	0,0%	-	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-	-0,4%

<sup>1</sup> sapin, épinettes, pin gris et mélèze    <sup>2</sup> érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale	Récolte maximale annuelle	
	ha	m <sup>3</sup>	%
Bandes riveraines	1 316	400	0,5%
Pentes fortes (31 à 40 %)	5 073	11 190	13,2%
Habitats fauniques	1 299	1 100	1,3%
Encadrements visuels	2 933	5 000	5,9%
Territoires à multiples usages	0	0	0,0%
Forêts morcelées et séparateurs de coupe	589	4 770	5,6%
Autres particularités régionales ou locales	0	0	0,0%
<b>Sous-total des contraintes</b>	<b>11 210</b>	<b>22 460</b>	<b>26,5%</b>
<b>Sous-total sans contrainte</b>	<b>49 902</b>	<b>62 340</b>	<b>73,5%</b>
<b>Total</b>	<b>61 112</b>	<b>84 800</b>	<b>100,0%</b>



### 3 – EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, veuillez consulter la fiche thématique «Exigences générales».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie <sup>3</sup>
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF <sup>1</sup>	703
	Jardinages et assainissement	121
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES <sup>2</sup>	9
Sans récolte	Préparation de terrain	151
	Plantation, regarni, ensemencement	191
	Dégagement	72
	Éclaircie pré-commerciale	427
	Autres travaux	0

<sup>1</sup> Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

<sup>2</sup> Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

<sup>3</sup> Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

### 4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Une mise à jour importante des données d'inventaire forestier a été réalisée afin de prendre en compte les chablis.

Une stratégie de reboisement intensif est prévue pour le territoire brûlé en 1995.

Le projet d'aire protégée du Karst de St-Elzéar (44,5km<sup>2</sup>) est exclu du calcul de possibilité.

Les pentes abruptes couvrent 16 % de la superficie du territoire de l'UAF.

Près de 30 % de la possibilité forestière provient de territoires présentant des contraintes aux interventions forestières.

### 5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.  
Forestier en chef  
Le 25 juillet 2008

